

## Un nouvel «espace branchages»

Vous l'avez vu, l'ancienne carrière sur la route de Millencourt a changé d'aspect. Les travaux ont été financés par les communes de Millencourt et Laviéville qui en sont propriétaires.

Notre souhait était d'approprier ce lieu qui en avait bien besoin après «quelques» dépôts non autorisés.

L'objectif est maintenant de l'utiliser en le gardant propre et agréable à voir.

L'aménagement n'est pas terminé, mais nous vous proposons dès maintenant d'y déposer vos branchages.

Michel BERTHE vous y accueillera chaque **LUNDI de 18 h à 20 h** jusqu'au 31 octobre (l'année prochaine à partir du 15 avril).

Les branchages seront ensuite broyés par la Communauté de communes.

Nous espérons que ce nouvel espace vous apportera satisfaction et restons à l'écoute de vos observations et suggestions.

Grand merci à Michel BERTHE pour son aide.

En bref, les différentes solutions à notre disposition pour recycler un maximum de nos déchets et, ainsi, alléger nos poubelles et le coût de leur traitement.

### Les SACS JAUNES

Ce qu'ils peuvent contenir est écrit dessus ; ils sont ramassés avec les poubelles le lundi matin des semaines impaires (le samedi précédent si le lundi est férié, soit le 12 juillet au lieu du 14). Le calendrier est diffusé en début d'année.

**Le CONTAINER VERRE** (rue de Bresle) pour bouteilles, bocaux...

**Le CONTAINER PAPIER/ CARTON** (rue de Bresle) pour les journaux, cartons...

# Laviéville

**Les ENCOMBRANTS**, un ramassage par trimestre, les prochains : 12 septembre et 5 décembre. Le calendrier est communiqué en début d'année.

**Le DEPOT DE BRANCHAGES**, route de Millencourt : uniquement pour les branchages le lundi de 18 h à 20 h du 15 avril au 31 octobre.

**La DECHETERIE** à ALBERT (route de Péronne). Carte d'accès disponible à notre Secrétariat de Mairie (le lundi de 17 h à 18 h)

Ouverture en période d'heure d'été : lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, mardi et jeudi de 15 h à 19 h, samedi, dimanche de 9 h à 12 h. En période d'heure d'hiver : lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h, samedi et dimanche de 9 h à 12 h.

**Le COMPOSTEUR** proposé par la Communauté de communes. Demande à faire à la Communauté de communes (rue Emile Zola), 18 euros le 1 000 l (prévoir un justificatif de domicile).

LAVIEVILLE est parmi les villages dont les containers sont les plus utilisés. **BRAVO, continuons à trier nos déchets.**

Laviévillément vôtre et à votre écoute,

Le Conseil municipal

## ┌ dernière minute ┐

Passage du jury pour le concours des villages fleuris

**jeudi 19 juin vers 8 h 30.**

Merci de veiller à la propreté de vos abords.